Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

Katakuhimatsheta
Atusseun mashinaikana kie ueueshtashuna
Dossiers et décisions en bref

Numéro 129
11 tshishe-pishimᵘ | janvier 2023

Principaux dossiers et décisions

Katakuhimatsheta (Conseil des élus) a tenu une réunion régulière le 20 décembre ainsi que deux réunions spéciales les 12 et 20 décembre 2022.

- Acceptation de la proposition d'entente avec Rio Tinto intitulée Entente Kuessilueu, prévoyant la mise en place de tables de travail élargies afin d'échanger et de formuler des recommandations suivant certains axes de collaboration en vue de conclure une entente de partenariat d'une durée attendue de 50 ans, autorisation au chef Gilbert Dominique à la signer et mandat à la direction Économie et partenariats stratégiques, ou en son absence son remplaçant, afin de pourvoir à la préparation et à l'autorisation de toute action administrative nécessaire à la mise en œuvre et application de cette entente dans le respect des délégations de pouvoir l'y autorisant.
- Adoption des programmes d'habitation 2023-2024 de même que le budget totalisant 897 500 $, provenant du budget d'immobilisations, du Fonds d'investissement en habitation, des Fonds autonomes - volet Culturel et du Fonds de valorisation des activités traditionnelles de la direction Droits et protection du territoire :
  - ◊ Accompagnement et soutien en matière d'habitation;
  - ◊ Garantie de prêt;
  - ◊ Accès à la propriété : volet Nimanikashin (212 000 $) et volet Nimanikakun (160 000 $);
  - ◊ Rénovation (144 000 $) et PAREL;
  - ◊ Soutien aux promoteurs (192 000 $);
  - ◊ Logements communautaires et domaine Kateri;
  - ◊ Intergénérationnel (30 000 $);
  - ◊ Réparations d'urgence (7 500 $);
  - ◊ Adaptation (10 000 $);
  - ◊ E ui manukashuiek nuhtshimihtsh (Accès de camp en territoire) : volet E ui manukashunanuatsh nuhtshimihtsh (construction) (80 000 $) et volet E ui ueueshitakanitsh mishtikutshuap nuhtshimihtsh (rénovation) (62 000 $).
- En lien avec le saccage dans la Partie sud-ouest de Nitassinan :
  - ◊ Autorisation à la direction générale à signer les conventions de subrogation et cession de droits avec les deux Pekuakamiulnuatsh touchés par le saccage de terrains survenu le ou vers le 4 juin 2022 dans le Nitassinan de la Partie sud-ouest, pour un montant total de 63 199,03 $;
  - ◊ Autorisation au Bureau de soutien politique, en collaboration avec les directions Droits et protection du territoire et Soutien à la gouvernance, à poser toute action et à signer tout document visant la mise en œuvre des conventions de subrogation et cession de droits.
- En lien avec le saccage dans la Partie sud-ouest de Nitassinan :
  - ◊ Autorisation de la dépense des coûts engendrés depuis juin 2022 et jusqu'à maintenant pour l'indemnisation des deux Pekuakamiulnuatsh ayant subi des dommages sur Nitassinan ainsi que tous les coûts associés à l'exercice d'un recours judiciaire contre la Nation huronne-wendat, pour un montant de 200 000 $ provenant des Fonds autonomes - volet Développement de la gouvernance;
  - ◊ Mandat au Bureau de soutien politique, en collaboration avec les directions Droits et protection du territoire et Soutien à la gouvernance, afin d'effectuer le suivi du dossier auprès de la firme d'avocats Cain Lamarre et d'assurer les suivis nécessaires auprès de Katakuhimatsheta.

[Suite à la page suivante]

Principaux dossiers et décisions (suite)

- En lien avec le recours judiciaire (demande introductive d'instance en jugement déclaratoire), conjoint avec la Première Nation des Innus Essipit, contre le gouvernement du Québec pour manquement en matière de consultation et d'accommodement dans le dossier du caribou ainsi qu'avec les discussions sur un processus et le protocole de consultation :
  - ◊ Autorisation à la direction Droits et protection du territoire de la dépense des coûts supplémentaires qui seront engendrés par le recours judiciaire et par les discussions sur un protocole de consultation touchant le caribou forestier pour un montant de 45 000 $, dans les Fonds autonomes - volet Développement de la gouvernance;
  - ◊ Mandat à la direction Droits et protection du territoire, en collaboration avec les directions Bureau de soutien politique et Soutien à la gouvernance, afin d'effectuer le suivi du dossier auprès de notre procureur et d'assurer les suivis nécessaires auprès de Katakuhimatsheta.
- Augmentation de l'allocation budgétaire du Fonds de défense des droits porté par le Bureau de soutien politique pour un montant de 50 000 $ provenant des Fonds autonomes – volet Développement de la gouvernance pour terminer l'année en cours ainsi qu'un budget annuel récurrent de 75 000 $ provenant des Fonds autonomes – volet Développement de la gouvernance afin de soutenir des dossiers de défense des droits et intérêts des directions de l'organisation, autant de portée collective, administrative ou liée à nos enjeux de gouvernance.
- Autorisation de la dépense du recours juridique de la Sécurité publique pour le Tribunal canadien des droits de la personne, pour la poursuite dans le dossier de la Cour d'appel du Québec et pour le renouvellement de l'entente tripartite, pour un montant maximum de 265 000 $ provenant des Fonds autonomes - volet Développement de la gouvernance, et décision de retourner dans les Fonds autonomes les sommes recouvrées à titre de remboursement de frais judiciaires et intérêts.
- Versement à Développement Piekuakami Ilnuatsh SEC d'une contribution financière de 380 000 $, puisée dans les Fonds autonomes - volet Développement économique, et accord afin de procéder à la signature de la nouvelle entente de financement afin de convenir des obligations.
- Versement d'un montant de 500 000 $ à Développement Piekuakami Ilnuatsh à titre de remboursement de l'acquisition de 25 % de parts de l'entreprise Sciage GP inc. de Mashteuiatsh et d'actions privilégiées, puisé dans les Fonds autonomes - volet Investissement, et autorisation à la direction Économie et partenariats stratégiques à signer l'ensemble des documents requis et à prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en œuvre de la résolution.
- Accord afin de verser le montant de 200 000 $ pour le 22 décembre 2022 afin de couvrir les activités de développement de projets éoliens par la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, puisé dans les Fonds autonomes - volet Développement économique.
- En lien avec le projet de prolongement de la rue Mahikan jusqu'à la route régionale 169 (parc industriel) :
  - ◊ Abrogation de certains passages de la résolution n° 8302 mentionnant que les montants devaient être puisés dans les Fonds autonomes - volet Infrastructures (3 000 000 $) et volet Fonds non affectés (5 910 912 $) ainsi que l'utilisation des liquidités (placements) pour un montant de 11 210 212 $;
  - ◊ Accord afin de plutôt contracter une marge de crédit (crédit rotatif) pour assumer les coûts inhérents au projet, en conformité avec les modalités incluses à l'offre de partenariat avec le mouvement Desjardins, et accord pour l'ouverture d'un nouveau compte pour le crédit rotatif;
  - ◊ Accord pour rembourser annuellement la portion du capital à partir des Fonds autonomes - volet Infrastructures sur une période de 10 ans, ce qui permet de minimiser l'utilisation à partir des Fonds autonomes et générer des revenus d'intérêts de placement;
  - ◊ Autorisation à la direction Finances, approvisionnement et systèmes informatiques à signer l'ensemble des documents requis et à prendre les mesures nécessaires pour permettre la mise en œuvre de la résolution.

[Suite à la page suivante]

Principaux dossiers et décisions (suite)

- Désignation de la direction Santé et mieux-être collectif à signer une entente administrative pour le transfert des fonds reçus par le ministère de la Famille au Centre de la petite enfance Auetissatsh servant à aménager un service de garde temporaire pour avoir des places supplémentaires, autorisation pour le versement d'un montant de 49 852 $ au Centre de la petite enfance Auetissatsh et approbation à la hausse des revenus et dépenses de l'unité Santé et mieux-être collectif du même montant.
- En accord avec la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, refus de la dérogation mineure demandée concernant l'implantation d'un garage privé isolé à 0,63 mètre de l'emprise du chemin privé ainsi qu'à 1,78 mètre du bâtiment principal, tel que montré sur le plan du projet d'implantation du dossier A-1005, sur le lot 91 du rang A, considérant que la personne requérante avait d'autres solutions afin de respecter les normes d'implantation du Règlement de zonage n°°2022-01.
- Approbation de l'amendement n° 37 à l'entente de financement avec le ministère Services aux Autochtones Canada pour un montant total de 4 338 243 $ pour l'année financière 2022-2023 et 685 530 $ pour les années subséquentes, faisant passer le total de l'entente 2022-2023 à 57 119 814 $ et l'entente 2019-2029 à 341 362 046 $, pour la réalisation des projets suivants :
  - ◊ Une subvention de 903 225 $ pour l'augmentation annuelle (2022-2023);
  - ◊ Une subvention de 114 255 $ pour l'augmentation annuelle (2022-2023) et l'ajustement Fonctionnement et entretien des installations éducatives (2023-2024 à 2028-2029) pour un total de 685 530 $;
  - ◊ Un financement fixe de 2 700 000 $ pour le prolongement de la rue Mahikan à la route 169 (2022-2023);
  - ◊ Un financement fixe de 62 512 $ pour l'acquisition d'équipement de protection incendie (2022-2023);
  - ◊ Un financement souple de 376 824 $ pour une bonification de l'aide au revenu en contexte inflationniste (2022-2023);
  - ◊ Un financement fixe de 58 110 $ pour l'acquisition d'un camion incendie de service (2022-2023);
  - ◊ Un financement fixe de 85 960 $ pour l'évaluation environnementale de sites contaminés – Phase II Scierie Piekougame (2022-2023);
  - ◊ Un financement fixe de 151 612 $ pour le principe de Jordan (Santé).
- En lien avec l'élimination de matières résiduelles :
  - ◊ Approbation de la délégation de compétence et transfert du nom du bénéficiaire pour la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) afin que la subvention du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles soit versée directement à la RMR;
  - ◊ Inscription de la Régie des matières résiduelles au Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles afin qu'elle s'engage à respecter les éléments de reddition de comptes prévue au programme et puisse transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques toute information requise à l'inscription, au respect et au bon fonctionnement du programme;
  - ◊ Autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et à RECYC-QUÉBEC à échanger des informations qu'ils détiennent en provenance de communautés à l'égard du règlement, du programme, du régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de même que de la gestion municipale des matières résiduelles.

Représentations faites par les élus

- Participation du chef Gilbert Dominique et du conseiller Jonathan Germain à l'Assemblée extraordinaire des chefs de l'Assemblée des Premières Nations (APN), à Ottawa du 6 au 8 décembre 2022.
- Participation des vice-chefs Guylaine Simard et Patrick Courtois à une vidéo de sensibilisation dans le cadre des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre, en collaboration avec Puakuteu Comité de femmes de Mashteuiatsh, le 6 décembre 2022.
- Participation du conseiller Jonathan Gill-Verreault à une rencontre du conseil d'administration de l'organisme Un lac pour tous, à Alma le 7 décembre 2022.
- Participation de Katakuhimatsheta à un dîner-rencontre avec le conseil municipal de la Ville de Roberval, à Mashteuiatsh le 12 décembre 2022.
- Participation de Katakuhimatsheta à une rencontre publique sur les dossiers et décisions et la Planification stratégique, à Mashteuiatsh le 14 décembre 2022.
- Participation du chef Gilbert Dominique, en compagnie de Sébastien Ross, directeur exécutif des Opérations Atlantique pour Rio Tinto Aluminium, à une conférence de presse pour l'entente Kuessilueu, à Mashteuiatsh le 15 décembre 2022.
- Participation du chef Gilbert Dominique à une rencontre avec les chefs du Regroupement Petapan, le chef du NPD Jagmeet Singh ainsi que le député de Rosemont–La Petite-Patrie Alexandre Boulerice, par visioconférence le 16 décembre 2022.
- Participation du chef Gilbert Dominique à une entrevue à Planète 99,5 concernant l'entente Kuessilueu, le 19 décembre 2022.
- Participation de Katakuhimatsheta à un souper avec les jeunes du Café jeunesse, à Mashteuiatsh le 19 décembre 2022.
- Participation de la vice-chef Guylaine Simard et de la conseillère Carina Dominique à une tournée des écoles Amishk et Kassinu Manu afin de souhaiter un joyeux temps des fêtes aux élèves et remise d'une carte-cadeau à l'élève qui a réalisé l'œuvre pour la carte de Noël 2022, les 20 et 22 décembre 2022.
- Participation du chef Gilbert Dominique à des entrevues dans divers médias régionaux et nationaux entourant la décision de la Cour d'appel du Québec concernant le sous-financement des corps de police autochtones, les 21 et 22 décembre 2022.
- Participation de la conseillère Carina Dominique et du conseiller Jonathan Germain au souper de Noël avec les aînés du Centre Tshishemishk, à Mashteuiatsh le 22 décembre 2022.

Contributions

- Don de 2 500 $ pour l'activité Noël du partage qui se déroulait à Mashteuiatsh en décembre 2022.
- Don de 1 000 $ à l'équipe Jean Dumas Multiconcessionnaire 2023 pour parrainer l'école primaire Amishk de Mashteuiatsh, dans le cadre du Grand Défi Pierre Lavoie du 1 000 km qui se déroulera du 8 au 11 juin 2023.
- Don de 500 $ dans le cadre de la 42e Ronde novice-atome qui se tiendra à Roberval du 23 janvier au 5 février 2023.

Contributions (suite)

- Don de 500 $ dans le cadre du 42e Tournoi Peewee Bantam de Saint-Félicien qui se tiendra du 6 au 12 mars 2023 à Saint-Félicien.

À surveiller

- Prochaine rencontre publique des élus le mercredi 18 janvier 2023 à 18 h 30, au Pavillon des arts et des traditions du site Uashassihtsh.

Pekuakamiulnuatsh Takuhikan

1671, rue Ouiatchouan
Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0
Téléphone : 418 275-2473
Courriel : info@mashteuiatsh.ca

www.mashteuiatsh.ca

Le feuillet *Katakuhimatsheta : Atusseun mashinaikana kie ueueshtashuna, Dossiers et décisions en bref* est distribué dans tous les foyers de la communauté ainsi qu'à tous les employés de l'organisation, mis en ligne sur le site Web et envoyé aux médias locaux après chaque réunion régulière de Katakuhimatsheta (Conseil des élus).

Si vous avez des commentaires concernant cette publication, n'hésitez pas à nous joindre au 418 275-5386, poste 1442 ou info@mashteuiatsh.ca.

Prenez note que les procès-verbaux des réunions de Katakuhimatsheta sont mis en ligne sur notre site Web www.mashteuiatsh.ca, dans la section *Bureau politique*.